



Dossier de presse



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Réforme Territoriale de l'Etat **Un an après la création de la région Occitanie**

février 2016

SOMMAIRE

I/ RAPPORT D'ETAPE, UN AN APRES

II/ LA FORMATION INTERMINISTERIELLE

**III/ OCCITANIE : DYNAMISME, PRECARITE,
CONTRASTES**

IV/ LES SERVICES DE L'ETAT EN REGION

RAPPORT D'ETAPE : UN AN APRES

Lors du comité de l'administration régionale (CAR) du mardi 31 janvier 2017, le préfet de région, les douze préfets de département, les recteurs et les directeurs régionaux des services ont examiné l'organisation des services de l'État et leurs modalités de fonctionnement, un an après la mise en œuvre de la réforme territoriale de l'Etat en région.

- **Mise en œuvre de la réforme : point d'étape**

Les services de l'Etat

Le 2 janvier 2016, les directeurs régionaux ont été nommés et le 4 janvier, les arrêtés définissant l'organisation des services ont été publiés au recueil des actes administratifs. Le préfet de la nouvelle région, Pascal Mailhos a présenté en conférence de presse la nouvelle équipe de l'administration régionale de l'Etat le 5 janvier 2016.

Depuis cette date, **les directions régionales sont organisées en bi-sites spécialisés avec un équilibre des pôles de compétences** de façon à garantir la pérennité des sites et l'efficacité des services publics régionaux. Les fermetures des sites de Montpellier de la direction régionale des finances publiques (DRFIP) et du secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR) et de Toulouse pour la chambre régionale des comptes (CRC) sont effectives et le personnel transféré depuis le 1^{er} septembre.

Les nouvelles structures régionales se sont mises en place de manière progressive, tant au niveau des directions régionales, que du SGAR, en particulier durant le premier semestre 2016.

Deux grandes missions spécifiques à l'Occitanie ont été créées :

- **la mission littoral** (Raynald VALLEE, directeur de projet) ;
- **la mission canal du midi** (Marie-Thérèse DELAUNAY, directrice de projet).

Les chambres consulaires et les opérateurs

La chambre d'agriculture et la chambre des métiers ont vu le jour sous leur nouveau format début 2016. La création de la CCI régionale Occitanie est intervenue le 16 décembre dernier.

La fusion des chambres de l'économie sociale et solidaire (CRESS) a eu lieu le 9 décembre. La plupart des opérateurs de l'Etat (pôle emploi, l'Ademe, l'ASP ...) sont maintenant organisés selon le nouveau périmètre régional. Il reste toutefois encore quelques ajustements à faire pour certains opérateurs qui travaillent sur des territoires interrégionaux (ex INRAP).

- **Les travaux structurants et les opérateurs publics : un grand chantier en 2017**

La stratégie de l'Etat en région

Les orientations stratégiques de l'État en région ont été présentées en décembre aux administrations centrales de l'Etat ainsi qu'aux organisations syndicales régionales. Elles sont en ligne sur le site internet de la préfecture de région :

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/occitanie/Grands-dossiers/Les-orientations-strategiques-de-l-Etat-en-region-Occitanie>

La gouvernance régionale de l'Etat a été profondément modifiée en 2016. Le projet d'administration a fait l'objet d'un grand travail de concertation avec les préfets de département et les directeurs régionaux.

Les directions régionales et le SGAR élaborent actuellement leurs projets de service.

Les administrations régionales harmonisent progressivement leurs règlements intérieurs, leurs modalités de fonctionnement et les processus de mise en œuvre des politiques publiques à l'échelle des treize départements.

Les opérateurs

En 2017, l'État poursuit son travail de cohérence au niveau territorial par un rapprochement avec les opérateurs publics dont les donneurs d'ordre sont souvent nationaux. En Occitanie, environ 200 opérateurs publics œuvrent ou sont localisés dans la région. Ce rapprochement permettra une meilleure efficacité des politiques régionales de l'Etat. Il a aussi pour objectif une plus grande mutualisation des moyens tant dans les commandes d'achats, que de l'immobilier par exemple.

- **Le dialogue social et les évolutions en matière de ressources humaines**

Le dialogue syndical a été actif dans toutes les directions régionales. Ce sont plus d'une quarantaine de comités techniques qui se sont déroulés en région Occitanie. Si quelques tensions ont été observées lors des rencontres en 2015, l'année 2016 se caractérise par une résorption progressive des difficultés et la volonté d'aller de l'avant.

Le dialogue syndical s'est aussi concrétisé par trois grandes rencontres interministérielles (mars, juillet, décembre) avec la participation de toutes les organisations syndicales. L'information du personnel a été régulière à travers la publication d'une lettre de la réforme territoriale.

La mobilité géographique des personnels liée à la réforme a été faible : 37 agents sur 1153 agents directement impactés par la réforme. Comme le préfet s'y était engagé, il n'y a pas eu de mobilité géographique imposée. La **mobilité fonctionnelle** est quant à elle élevée comparativement aux autres régions françaises : elle concerne près 400 personnes. Les agents ont privilégié cette modalité de mobilité, les deux villes Montpellier et Toulouse étant

aussi attractives l'une que l'autre et les possibilités de mutation étant nombreuses dans chacune de ces deux villes.

Les effectifs des administrations régionales ont diminué tant au niveau des postes de directions (8 directeurs régionaux et un président de CRC en moins) que des effectifs globaux (baisse des effectifs de 138 agents soit - 2,9%) entre fin 2015 et fin 2016. **Les effectifs régionaux sont maintenant de 4 808 agents** dont 2 161 dans l'ancienne région Languedoc-Roussillon (45%). La plupart de ces agents sont localisés dans les deux métropoles, 3 935 agents, dont 1 788 à Montpellier soit 45,4%.

L'objectif sans cesse réaffirmé, d'équilibre entre les deux métropoles de Toulouse (55%) et de Montpellier (45%) est ainsi maintenu grâce à la répartition équilibrée des pôles métiers et des centres de décisions. Si on dénombre 257 suppressions de postes (qui concernent autant Montpellier que Toulouse), en contrepartie, des postes nécessaires à la nouvelle organisation au niveau régional ou départemental de l'administration ont été créés.

- **La modernisation de l'administration s'accélère**

Malgré les économies budgétaires, le développement des outils de web-conférence est considérable en 2016 : de 85 postes équipés au 25 octobre, nous sommes passés à plus de 330 postes équipés au 31 décembre.

L'usage des ordinateurs portables se généralise : à titre d'exemple ces ordinateurs qui équivalaient à 10% du parc informatique de la DREAL fin 2015, en représentent 28% à la fin de l'année 2016.

Toutes les directions régionales sont équipées de plusieurs salles de visio-conférences et, dans les départements, les administrations de l'Etat ont accès à plusieurs salles équipées soit en directions départementales interministérielles (DDI), soit en préfectures. Au 31 décembre, 151 installations mobiles ou fixes de visioconférence sont recensées dans les services de l'Etat, pour à peine une quinzaine l'année précédente.

Pour faciliter la gestion des ressources humaines, de nouvelles pratiques ont aussi été initiées. Ainsi la création de forum de la mobilité à Montpellier (en mars 2016) et à Toulouse (novembre 2016) a rencontré un vif succès. Cette opération sera reconduite en 2017.

La formation interministérielle a également orienté une grande partie de son activité vers des formations liées à la réforme territoriale et notamment à la modernisation de l'administration : management en bi-site, visioconférence, techniques innovantes ... (CF, plus de détails en annexe n°2)

- **Les économies**

La réforme commence dès 2016 à produire des économies. Sans pouvoir en faire le recensement exact du fait même de l'inexistence de la région Occitanie l'année précédente et donc d'une vision exhaustive du fait de l'absence d'une année de référence, il est possible dès à présent de les illustrer de façon concrète.

Tous les budgets de fonctionnement des administrations régionales diminuent de 8 à 10% chaque année, en 2016 comme en prévisionnel 2017.

Cette conséquence de la réforme s'est notamment traduite par des impacts sur 2 secteurs : l'immobilier et les achats.

Concernant **l'immobilier**, le budget a sensiblement diminué du fait des renégociations de baux et des réorganisations des services. L'Etat économise dès à présent plus de 1,4 millions d'euros annuellement et ces économies vont encore accroître du fait de la concentration des services.

Le renforcement des plate-formes régionales des achats ainsi que l'accroissement de la taille de la région ont déjà conduit par le biais des nouveaux marchés régionaux à plus de 700 000 euros d'économies annuelles soit un gain de 8% par rapports aux marchés concernés.

L'année 2017 verra la poursuite de ce cercle vertueux.

Ainsi en 2016, l'Etat a installé sa nouvelle organisation en maintenant la continuité du service public, en augmentant son efficacité économique, tout en garantissant l'équilibre des territoires et la proximité du service public.

La construction de cet Etat territorial « proche, modeste et réactif » est possible dans cette vaste région, à forte croissance de population et confrontée à chaque instant à de nombreux enjeux, grâce à l'engagement de tous ses agents et de son encadrement qui ont participé très activement à cette réforme majeure de l'organisation de l'Etat.

LA FORMATION INTERMINISTERIELLE

Bilan régional 2016

de la formation interministérielle en Occitanie dans le cadre de la réforme territoriale

L'accompagnement des agents dans la réforme territoriale a été ancré sur la capacité de la Plateforme régionale d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines (PFRH) à anticiper les besoins d'acquisition de nouvelles compétences.

Dès le printemps 2015, la Chambre régionale des comptes, a sollicité son expertise pour développer une offre de service adaptée. Une première expérimentation, liant une formation sur l'adaptation des services aux réformes (Sciences Po Toulouse) suivie de sessions amenant les agents à revoir leur Curriculum Vitae et à maîtriser les règles de la lettre de motivation (IRA de Bastia), a permis de modéliser un kit de bonnes pratiques.

Sur les 230 formations proposées par la Plateforme régionale d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines en 2016, la moitié a été destinée à la mise à jour des connaissances administratives et réglementaires, à l'accompagnement collectif dans l'acceptation des réformes et à l'acquisition de nouveaux outils et méthodes de travail, en particulier, pour maîtriser les fondamentaux du travail à distance.

Cet effort représente la moitié du budget Formation soit 150 000 euros dont 80 000 euros directement attribué à l'accompagnement des cadres.

Début 2016, lors des pré-positionnements, la communication auprès des agents était un axe prioritaire, qui s'est notamment traduite par la création d'une plaquette d'information. Elle présente les enjeux et les acteurs de la réforme, sa mise en œuvre et les outils de l'accompagnement. Elle a été diffusée à tous les agents des directions régionales.

Une attention particulière a été portée, au dernier trimestre, à la prévention de l'épuisement professionnel et des risques psychosociaux en lien avec la fonction de manager. Plus de 130 cadres y ont participé.

Principales formations dans le cadre de la réforme territoriale

1- Mise à jour des connaissances

Actualité de l'administration territoriale de l'État
Organisation des collectivités territoriales

2- Savoirs-être et développement des compétences :

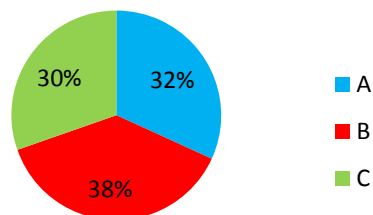
Conduite de transformation
Utiliser son potentiel dans la complexité
Co-crée des modes de travail partagés
Développement managérial
Donner du sens au management, mobiliser et animer son équipe,
Manager les télétravailleurs
Améliorer sa capacité à communiquer et convaincre
Optimiser ses compétences relationnelles-Développer son écoute,
Développer ses compétences en tant que cadre de proximité
Connaître son périmètre d'action

3- Nouveaux outils et méthodes de travail :

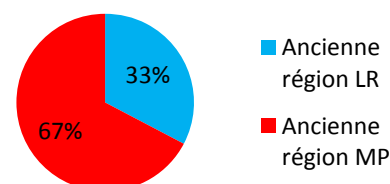
CV et lettre de motivation
Nouvelles méthodes de travail
Infobésité (maîtriser le flux d'information numérique)
La conduite de réunion en visio-conférence
Manager à distance
Organiser et transmettre ses idées
Concevoir de nouveaux éléments de langages
Accompagner les services dans la Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences
Convaincre en trois minutes : le Pitch

1- Caractéristiques des candidats aux formations liées à la réforme territoriale

Répartition catégorielle



Lieux d'exercice des cadres



OCCITANIE : DYNAMISME, PRECARITE, CONTRASTES

L'Occitanie au regard des autres régions métropolitaines Dynamisme, précarité, contrastes

Sept messages pour comprendre et situer l'Occitanie

1. Une croissance démographique forte tirée par l'attractivité résidentielle
2. Une croissance économique forte mais insuffisante au regard de celle de la population active
3. Un déficit d'emplois dans la sphère productive
4. Une région marquée par la pauvreté et la précarité
5. Une région à la pointe en matière de R&D et d'innovation
6. Un rôle majeur du chef-lieu de région dans le développement économique
7. Des disparités multiples et plus marquées que dans les autres régions

Principales caractéristiques et positionnement de l'Occitanie au regard des autres régions métropolitaines

Avec 5 731 000 habitants, l'Occitanie est la 5^e région de métropole, mais pourrait devancer les Hauts-de-France et la Nouvelle-Aquitaine d'ici 2022, si le rythme de croissance démographique, le 2^e de métropole après celui de la Corse, perdurait. Chaque année, la population augmente de 51 400 habitants, soit l'équivalent d'une ville comme Narbonne.

Ce dynamisme démographique s'explique principalement par l'attractivité résidentielle : il y a plus d'arrivées dans la région que de départs. Le solde migratoire contribue à hauteur de 0,76 % par an à l'accroissement de la population. L'Occitanie est attractive pour l'ensemble des classes d'âge. La région est ainsi celle qui compte le plus grand nombre d'installations de retraités ou d'étudiants. Elle arrive aussi dans le peloton de tête pour le solde net d'arrivées de cadres (2^e rang) et d'actifs en emploi (3^e rang). La part des chômeurs parmi les nouveaux arrivants dans la région en 2012 est la plus élevée de France (16 % en Occitanie contre 13 % en moyenne pour les 13 régions métropolitaines).

L'Occitanie bénéficie également d'une véritable dynamique économique, bien plus forte que celle de l'ensemble de la France métropolitaine. Entre 2008 et 2013, le PIB a progressé de 8,5 %. C'est le 3^e taux de croissance le plus élevé de métropole. Le dynamisme de l'économie se mesure aussi par la création d'emplois dans la région : depuis 2008, le nombre d'emplois augmente de 0,7 % par an, contre 0,2 % en moyenne en métropole. L'Occitanie est la région métropolitaine qui a créé le plus gros volume d'emplois entre 2007 et 2013 après l'Île-de-France.

Toutefois, la croissance de l'emploi s'avère insuffisante face à la forte hausse du nombre d'actifs, soutenue par l'attractivité de la région et son dynamisme démographique. Entre 1990 et 2013, la ressource en main-d'œuvre s'accroît de 655 000 actifs, nettement plus que les 462 000 emplois créés sur la même période. En conséquence, le taux de chômage régional, le 2^e taux le plus élevé après la Corse, reste structurellement plus élevé en Occitanie qu'en métropole.

L'Occitanie se distingue aussi par un déficit d'emplois dans les activités productives tournées vers les entreprises et les marchés extérieurs : avec 12 emplois productifs pour 100 habitants en 2013, l'Occitanie se situe au 11^e rang des régions métropolitaines. Ce déficit est davantage marqué dans les zones d'emplois du sud-est de la région. Le taux d'emplois présents tournés vers les résidents et les touristes est lui aussi en deçà de la moyenne métropolitaine, malgré le caractère touristique de la région.

La pauvreté et la précarité sont très présentes en Occitanie. Le taux de chômage de la région (11,6 %) est le 2^e le plus élevé de métropole, derrière celui des Hauts-de-France (12 %). L'importance du chômage est à mettre en regard avec le niveau de pauvreté : 17 % de la population régionale vit avec moins de 60 % du revenu médian de métropole en 2013 (4^e rang des régions métropolitaines les plus pauvres). L'Occitanie a le niveau de vie médian parmi les plus faibles de métropole (10^e rang).

La région est aussi marquée par une précarité en matière de logements (127 000 ménages en attente d'un logement social) et financière (424 000 allocataires de minima sociaux). Elle occupe le 3^e rang pour la part des allocataires dont les prestations sociales représentent plus de 75 % de leurs revenus (29 %).

L'Occitanie est à la pointe en matière de recherche et développement (R&D) et d'innovation. En 2014, le taux d'effort de recherche de la région (3,7 % du PIB) est le plus élevé de France métropolitaine. La R&D du secteur privé est d'abord portée en Occitanie par la construction aéronautique et spatiale, mais le secteur public est également très développé : en termes de dépenses publiques, la région est la 2^e de métropole. L'Occitanie est la région qui compte le plus de pôles de compétitivité : 14 sur les 71 en métropole dont 7 implantés principalement dans la région.

Forte de deux grands pôles d'enseignement supérieur d'envergure nationale, l'Occitanie est la 2^e région de province pour l'accueil des doctorants, après Auvergne-Rhône-Alpes.

Toulouse, le chef-lieu de région, a un rôle majeur dans le développement économique régional. L'aire urbaine de Toulouse concentre 27 % des emplois de la région (4^e rang des grandes aires urbaines de plus de 100 000 emplois de province) et 45 % des emplois productifs (3^e rang). Elle contribue également à l'importance de la R&D en Occitanie : avec 62 % des emplois de la conception-recherche de la région, l'aire urbaine de Toulouse occupe le 1^{er} rang des chefs-lieux de région en province.

L'Occitanie est une terre de contrastes, avec quatre grands types d'espaces géographiques conditionnant le développement démographique et économique. Des départements très ruraux (3 parmi les 5 les plus ruraux de métropole à savoir la Lozère, le Gers et le Lot) côtoient des départements largement urbanisés (avec 2 des plus grandes aires urbaines de plus de 210 000 emplois sur les 14 de métropole, et un poids du chef-lieu de région très important). L'Occitanie est la région qui présente la plus forte disparité avec Paca. La région compte aussi 4 départements parmi les 10 les plus âgés et 2 départements parmi les plus jeunes. Elle présente de fortes disparités de niveaux de vie (3^e rang de province pour l'écart entre les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres). À l'exception de l'Île-de-France, la région a la plus forte dispersion du taux de pauvreté entre ses départements.

1. Une croissance démographique forte tirée par l'attractivité résidentielle

En 2014, l'Occitanie compte 5 730 753 habitants. En termes de population, il s'agit de la 5^e région de métropole.

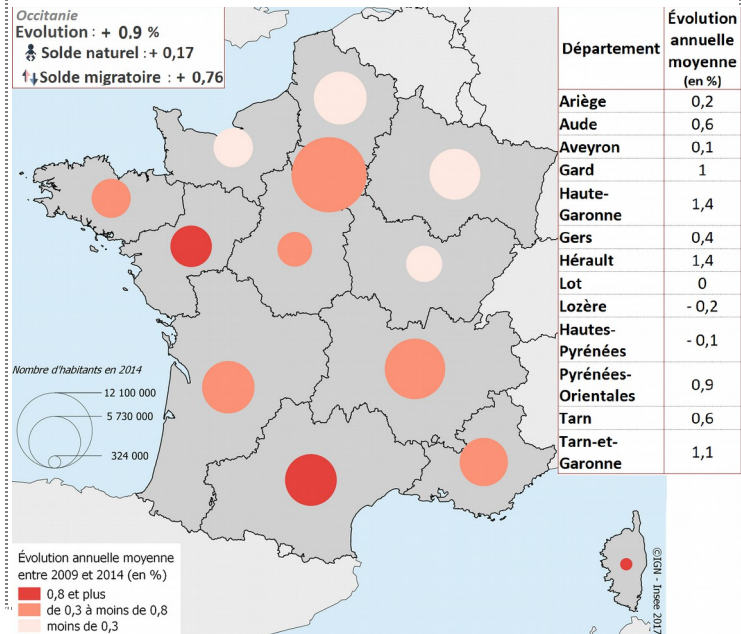
L'Occitanie est la 2^e région de France métropolitaine par son dynamisme démographique, après la Corse : la population augmente de 0,9 % par an entre 2009 et 2014, en moyenne. Avec 51 400 habitants supplémentaires par an, soit l'équivalent d'une ville comme Narbonne, la région est la 3^e pour l'accroissement démographique absolu, après Auvergne-Rhône-Alpes et l'Île-de-France. Si la population continuait de progresser au même rythme, l'Occitanie deviendrait la 3^e région la plus peuplée en 2022 devant les Hauts-de-France et la Nouvelle-Aquitaine.

Cette croissance démographique est surtout portée par les arrivées de nouveaux habitants, plus nombreuses que les départs : le solde migratoire contribue à hauteur de 0,76 % en moyenne et par an, le solde naturel à hauteur de 0,17 %.

Néanmoins, il y a de fortes disparités selon les territoires. La croissance démographique est principalement tirée par les grands pôles urbains et leurs banlieues (+ 1,2 % par an en moyenne), alors que la population des communes isolées diminue (- 0,2 %).

Évolution annuelle moyenne de la population par région entre 2009 et 2014

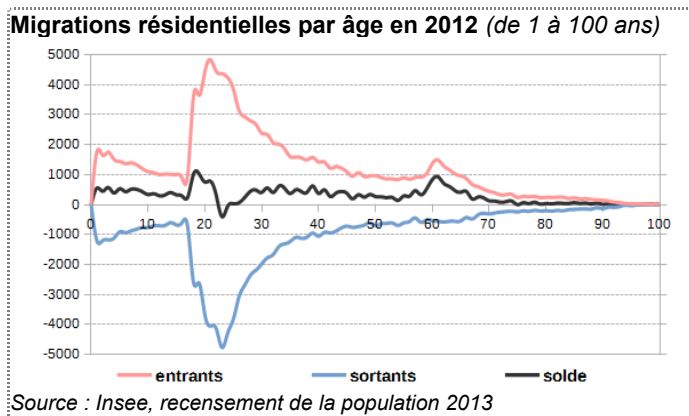
Source : Insee, recensements de la population



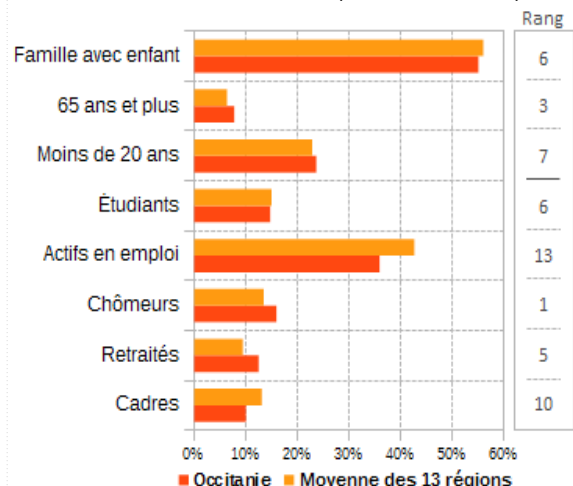
L'Occitanie est attractive pour l'ensemble des classes d'âge. La région est ainsi celle qui a le plus grand nombre d'entrants de moins de 20 ans et de 65 ans ou plus. Avec 15 150 retraités arrivés dans la région durant l'année 2012, l'Occitanie est la région de métropole la plus attractive dans l'absolu, mais la 5^e seulement au regard de la part des retraités dans l'ensemble des arrivants. Le littoral séduit davantage ces seniors : les 4 départements côtiers concentrent 69 % des nouveaux arrivants de 65 ans ou plus alors qu'ils ne représentent que 47 % de la population de la région.

Forte de plusieurs pôles universitaires, dont 2 d'envergure nationale, l'Occitanie attire également des étudiants, davantage qu'elle n'en perd. La région est la 1^{ère} de France pour le solde, devant l'Île-de-France, et la 3^e pour le nombre d'entrants. Les nouveaux arrivants ne se répartissent pas de manière homogène dans la région. La Haute-Garonne et l'Hérault attirent 70 % des nouveaux étudiants (respectivement 39 % et 31 %).

En 2013, près de 16 % des nouveaux arrivants se déclarent chômeurs. C'est le plus fort taux des 13 régions de métropole. Ces arrivants sont plus diplômés que les chômeurs résidant déjà dans la région, puisque 32 % d'entre eux ont un diplôme du supérieur contre 21 %. Parallèlement, la part des actifs en emploi parmi les nouveaux arrivants (36 %) est plus faible que pour les personnes résidant déjà dans la région. Néanmoins, le solde est là aussi positif, et la région est 3^e en nombre absolu d'arrivées d'actifs en emploi. Il y a également plus d'arrivées de cadres dans la région que de départs (2^e région de métropole), même s'ils ne représentent que 10 % des entrants (10^e rang).



Profil des arrivants en 2012 (% des arrivants)



Source : Insee, recensement de la population 2013

2. Une croissance économique forte mais insuffisante au regard de celle de la population active

La région Occitanie connaît depuis plus de 20 ans une véritable dynamique économique, bien plus forte que celle de l'ensemble de la France métropolitaine. Celle-ci se mesure à la fois en termes de création de richesse et de création d'emplois. Entre 1990 et 2013, le PIB en valeur a été multiplié par 2,2 dans la région, contre 2,0 en métropole et 1,9 en province. Cette croissance économique situe l'Occitanie au 3^e rang des régions de métropole, après la Corse et quasi à égalité avec Paca, devant l'Île-de-France. Ce bon positionnement de la région se confirme sur la période récente : entre 2008 et 2013, le PIB occitan a progressé de 8,5 %, c'est 2,6 points de plus qu'en moyenne en métropole et toujours la 3^e plus forte croissance des régions métropolitaines, après la Corse et Paca. En conséquence, le poids économique de l'Occitanie se renforce : avec 152 milliards d'euros en 2013, elle occupe le 4^e rang des régions de métropole (7^e rang en 1990).

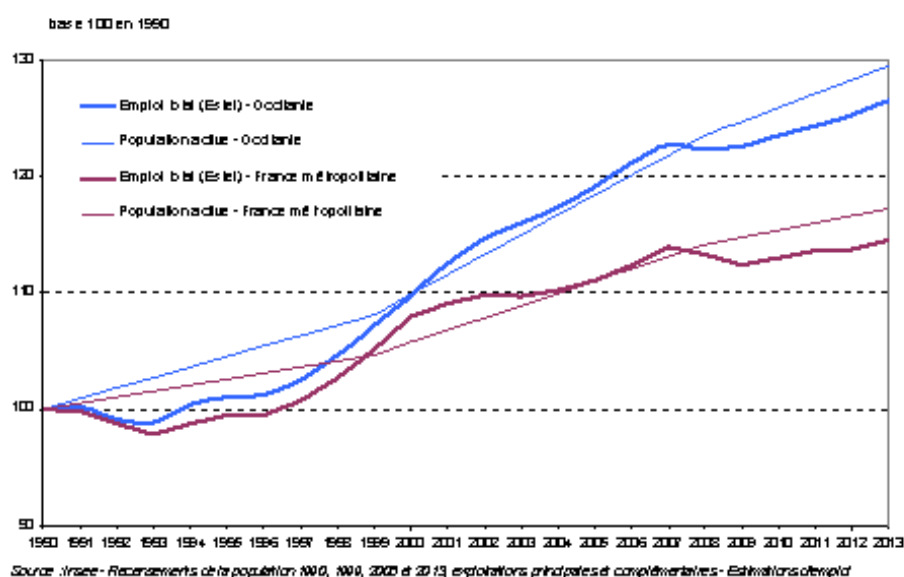
Entre 1990 et 2013, le nombre d'emplois au lieu de travail dans la région augmente de plus d'un quart (+ 26,5 %) : cela représente 462 000 emplois supplémentaires et une croissance annuelle moyenne de 1,0 %, bien plus forte que sur l'ensemble de la métropole (+ 14,5 % entre 1990 et 2013 soit + 0,6 % par an). Sur la période récente depuis la crise de 2008, ce plus grand dynamisme de l'emploi en Occitanie se confirme, avec une hausse annuelle de 0,7 % contre 0,2 % seulement en moyenne en métropole. Au regard de ce taux de croissance de l'emploi, la position de la région s'améliore : elle occupe le 2^e rang des régions les plus dynamiques, après la Corse, sur la période 2008-2013 (4^e rang sur 1990-2008), devançant désormais les Pays de la Loire et Paca. Ainsi, l'Occitanie rattrape et dépasse même depuis 2010 le point haut en nombre d'emplois atteint en 2007 avant la crise. Si 8 régions sur 13 sont dans ce cas en 2013, c'est néanmoins celle qui a créé le plus gros volume d'emplois entre 2007 et 2013 (+ 66 000 en solde net) après l'Île-de-France. Sur l'ensemble de la métropole, ce rattrapage intervient plus tardivement, à partir de 2013.

Toutefois, la croissance de l'emploi s'avère insuffisante face à la forte croissance de la population active dans la région, boostée par son attractivité et son dynamisme démographique. Entre 1990 et 2013, la ressource en main-d'œuvre s'accroît en effet de 655 000 actifs (+ 34 %), nettement plus que les 462 000 emplois supplémentaires (+ 26,5 %) sur la même période. En moyenne annuelle, le différentiel de croissance entre la population active et le volume d'emplois est de + 0,25 point par an, plus marqué que sur l'ensemble de la France métropolitaine (+ 0,16 point). En conséquence, le taux de chômage reste structurellement plus élevé en Occitanie et progresse régulièrement depuis 2009, l'écart se creusant avec l'ensemble de la métropole. Il atteint 11,9 % en moyenne annuelle en 2013, soit un taux supérieur de 2 points à celui de la France métropolitaine et le 2^e taux régional le plus élevé après la Corse.

Position de l'Occitanie au regard des autres régions de métropole		
	Occitanie	Rang
Hausse du PIB en valeur 2008-2013	8,50%	3*
PIB en valeur en 2013	152 Mds d'€	4*
Hausse de l'emploi au lieu de travail 2008-2013	3,50%	2*
Hausse de la population active 2008-2013	6,10%	2*
Taux de chômage annuel moyen 2013	11,90%	2*

Sources : Insee - PIB en valeurs base 2010, recensement, estimations d'emploi et taux de chômage localisés

Évolution de l'emploi total et de la population active totale
entre 1990 et 2013 en Occitanie



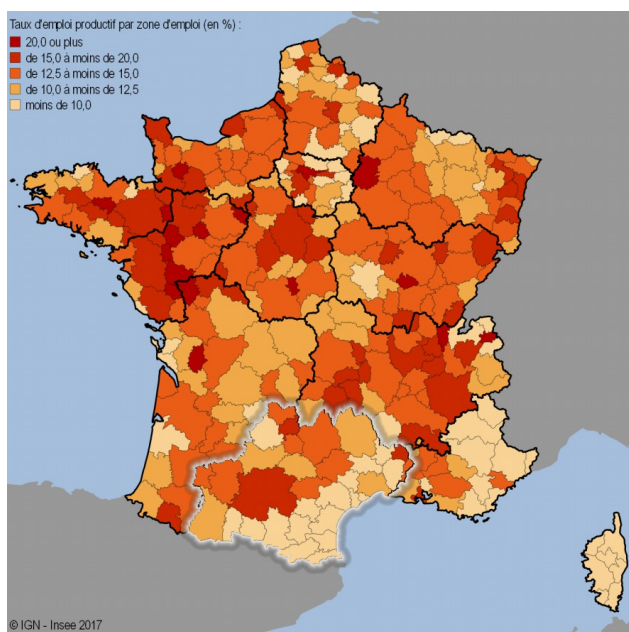
3. Un déficit d'emplois dans la sphère productive

En Occitanie, la part des activités productives dans l'économie figure parmi les plus faibles des 13 régions de France métropolitaine. La sphère productive regroupe les activités potentiellement tournées vers les marchés extérieurs et vers les entreprises, potentiellement ouvertes sur l'économie mondiale (industrie, commerce de gros, services aux entreprises et agriculture, même si une partie de la production agricole peut aussi être vendue localement). Avec un taux de 12,0 emplois productifs pour 100 habitants en 2013 contre 15,2 en moyenne en métropole, l'Occitanie se situe au 11^e rang, juste derrière les Hauts-de-France. Seules Paca et la Corse ont proportionnellement moins d'emplois dans la sphère productive. A contrario, l'Île-de-France et les Pays de la Loire caracolent en tête (respectivement 16,9 et 15,9 emplois pour 100 habitants). Pour ramener ce taux d'emplois à la moyenne de métropole, il faudrait rajouter 181 600 aux 681 200 emplois productifs que compte la région Occitanie, soit plus du quart d'emplois productifs supplémentaires. Ce déficit d'emplois productifs est inégalement réparti sur l'ensemble du territoire régional. Il est particulièrement marqué dans les zones d'emploi du sud-est de la région, à l'exception de Bagnols-sur-Cèze. À l'inverse, la sphère productive est sur-représentée au nord-ouest de l'Occitanie. En particulier, la zone d'emplois de Toulouse concentre à elle seule 30 % des emplois productifs de la région, avec le plus fort taux pour 100 habitants (16,7).

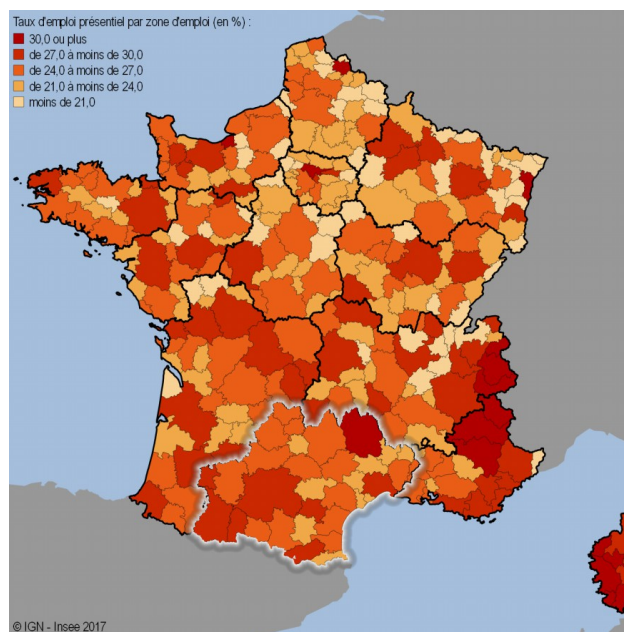
Le taux d'emplois dans la sphère présentielle, qui correspond aux activités tournées vers les populations présentes qu'elles soit résidentes ou touristes (boulangeries, écoles, hypermarchés, services publics...), est lui aussi en deçà de la moyenne de France métropolitaine. Avec 26,1 emplois présents pour 100 habitants en 2013 (28,9 en métropole), l'Occitanie est néanmoins relativement bien positionnée au regard des autres régions de France métropolitaine : elle occupe le 5^e rang des régions de métropole, aux côtés d'Auvergne-Rhône-Alpes et de la Bretagne, mais loin derrière la Corse (31,4) et l'Île-de-France (30,6), et dans une moindre mesure Paca (27,4). Ce taux d'emplois présents est néanmoins en deçà de ce à quoi on aurait pu s'attendre compte tenu du caractère touristique de la région, et ce d'autant plus qu'il est calculé sur la seule population résidente. Ce résultat s'explique en partie du fait que les activités touristiques sont davantage génératrices d'emplois saisonniers dans la région, non pris en compte dans cet indicateur, que d'emplois stables à durée indéterminée.

Les emplois de la sphère présentielle sont sans surprise davantage répartis que ceux de la sphère présentielle au sein de la région.

Taux d'emplois productifs pour 100 habitants par région de France métropolitaine en 2013



Taux d'emplois présents pour 100 habitants par région de France métropolitaine



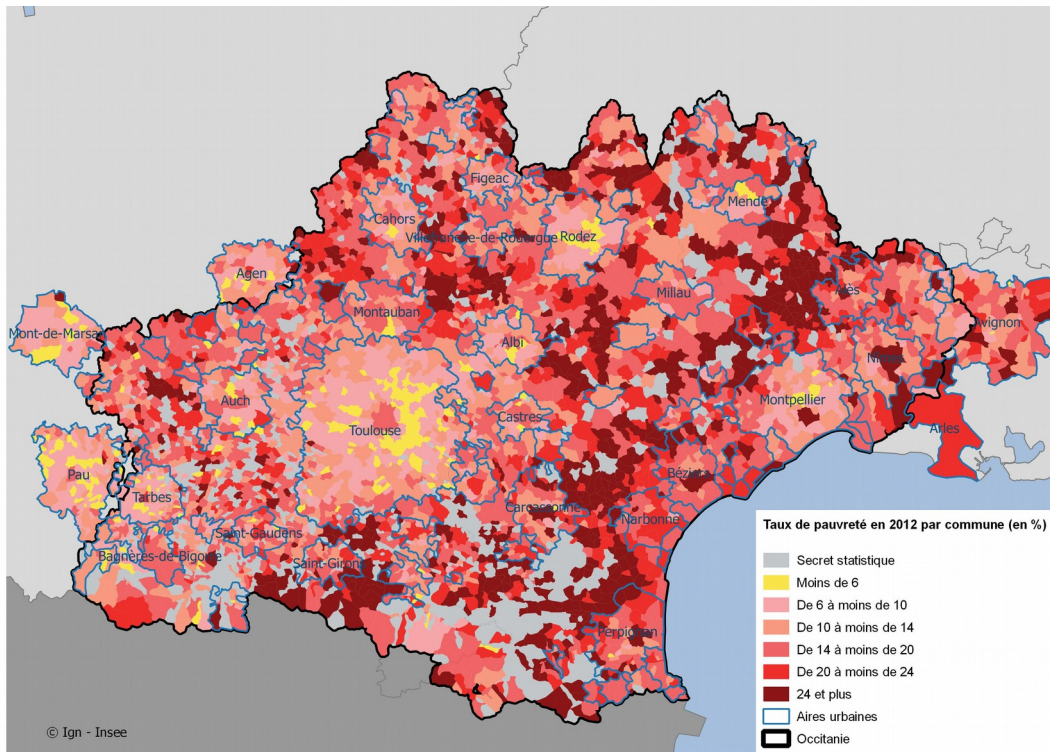
Source : Insee, recensement de la population 2013, exploitation complémentaire

Positionnement de l'Occitanie au regard des autres régions de France métropolitaine

	Occitanie	Rang
Part des emplois dans la sphère productive pour 100 habitants	12,0	11 ^e
Part des emplois dans la sphère présentielle pour 100 habitants	26,1	5 ^e

Source : Insee, recensement de la population 2013, exploitation complémentaire

4. Une région marquée par la pauvreté et la précarité



En Occitanie, mi-2016, 11,6 % de la population active est au chômage au sens du BIT. Ce taux est le 2^e plus élevé de métropole après celui des Hauts-de-France (12,0 %). L'importance du chômage est à mettre en regard avec le niveau de la pauvreté : 17 % de la population régionale vit avec moins de 60 % du revenu médian de métropole en 2013. L'Occitanie est ainsi au 4^e rang des régions métropolitaines les plus pauvres, après la Corse (20,2 %), les Hauts-de-France (18,2 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (17,3 %). Le niveau de vie médian régional, de 19 277 euros en 2013, est inférieur de 900 euros à la médiane de métropole.

La pauvreté est encore plus présente au sein des populations vulnérables que sont les familles monoparentales (35 %) et les moins de 30 ans (27,2 %). Parmi les jeunes Occitans de 18 à 24 ans, 4,2 % ne sont pas insérés, c'est-à-dire sans emploi, ni au chômage, ni en formation, soit un taux bien inférieur à celui de Corse (7,3 %) ou de Provence-Alpes-Côte-d'Azur (5,5 %), mais comparable à celui des Hauts-de-France (4,3 %). Par ailleurs, 12,5 % des personnes âgées de 75 ans ou plus vivent sous le seuil de pauvreté dans la région quand ce taux est de seulement 8,9 % en métropole.

La pauvreté concerne des territoires très divers d'Occitanie (*carte*). Elle est massivement présente dans les zones de piémont reliant Alès à Saint-Girons. Mais certains territoires urbains concentrent également un très grand nombre de personnes pauvres : c'est le cas sur l'ensemble de la région des 105 Quartiers de la Politique de la Ville (QPV), définis comme des « poches de pauvreté » au regard de leur environnement au sein des unités urbaines d'au moins 10 000 habitants. Il existe en outre une pauvreté plus diffuse en milieu rural, touchant notamment les populations les plus âgées.

La pauvreté à l'échelle de la région va de pair avec une importante précarité en matière de logements. À l'échelle régionale, l'offre de logements sociaux est inférieure aux besoins des habitants. Fin 2015, plus de 127 000 ménages sont en attente d'un logement social en Occitanie (pour 33 000 attribués en cours d'année et un parc constitué de 265 000 logements début 2015). Le parc social représente 10,3 % de l'ensemble des résidences principales, contre 20,3 % en métropole.

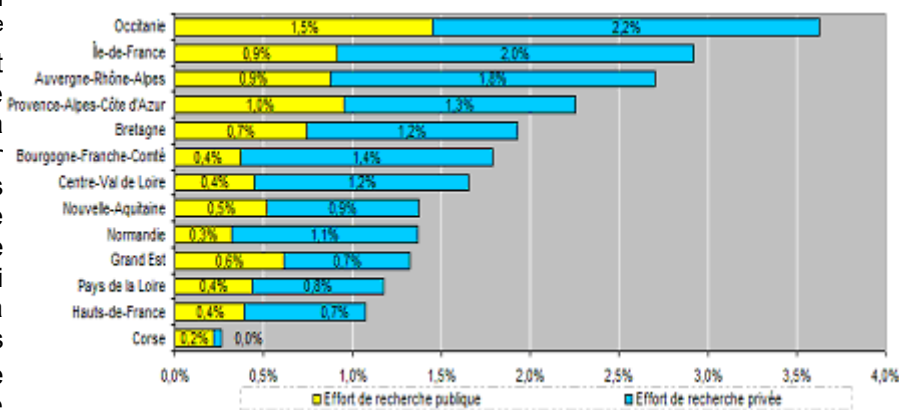
Le nombre élevé de personnes percevant des minima sociaux, 424 000 en Occitanie fin 2014, traduit également une importante précarité financière. Pour 28,7 % des allocataires de la région, les prestations sociales représentent plus de 75 % de leurs revenus, soit 4 points de plus qu'en métropole. L'Occitanie se rapproche ainsi des Hauts-de-France (28,7 %) et de Provence-Alpes-Côte d'Azur (29,1 %).

Position de l'Occitanie au regard des autres régions de métropole		
	Occitanie	Rang
Taux de chômage	11,6%	2
Taux de pauvreté	17,0%	4
Niveau de vie médian	19 277	10
Jeunes non insérés	4,2%	4
Taux de pauvreté des 75 ans ou plus	12,5%	2
Part des logements sociaux parmi les résidences principales	10,3%	nd
Allocataires dont plus de 75 % du revenu sont des prestations	7,0%	3

Sources : Insee, Dreal

5. Une région à la pointe en matière de R&D et d'innovation

Effort de recherche des régions en 2014 (en % du PIB)



Source : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Avec un taux d'effort de 3,7 % en 2014, l'Occitanie est la 1^{ère} région métropolitaine pour la part du PIB consacrée à la recherche et développement (R&D) et la seule à atteindre l'objectif fixé par la Commission européenne dans le cadre de la stratégie Europe 2020 (3 %). En 2014, près de 5,6 milliards d'euros sont ainsi consacrés à la R&D dans la région, dont 60 % relèvent des entreprises. C'est la 3^e dépense régionale la plus importante de métropole, derrière Auvergne-Rhône-Alpes (6,6 milliards) et l'Île-de-France (19,0 milliards).

La dépense intérieure en R&D des entreprises s'élève à un peu moins de 3,4 milliards d'euros en Occitanie, dont plus des trois quarts en Haute-Garonne. Avec plus de 2,6 milliards d'euros, ce département est ainsi le 3^e de métropole, derrière les Yvelines et les Hauts-de-Seine. L'Hérault contribue pour un dixième à cette dépense. En Occitanie, la R&D est d'abord portée par la construction aéronautique et spatiale, du fait de la présence du leader Airbus, mais aussi de Thales : 56 % de la dépense privée provient de ce secteur. La pharmacie et la chimie représentent 14 % des dépenses privées : deux entreprises régionales figurent parmi les 10 principales entreprises françaises de ce secteur engagées dans la R&D : Sanofi Aventis et l'Institut Pierre Fabre.

La recherche publique a aussi un poids important en Occitanie au regard des autres régions : 40 % des dépenses de R&D, contre 35 % sur l'ensemble de la métropole. Avec 2,2 milliards d'euros de dépenses publiques en R&D, l'Occitanie occupe le 2^e rang, après l'Île-de-France. Les EPIC (établissements publics à caractère industriel et commercial) contribuent à 43 % de la dépense publique régionale en R&D, taux le plus élevé de métropole. Les principaux établissements de la région y concourant sont le CEA (Marcoule), le Cnes (Toulouse) et le Cnrs (Montpellier). La recherche publique est moins concentrée en Haute-Garonne que la dépense privée.

La R&D emploie 45 400 personnes (en ETP) en Occitanie. Dans le privé, les chercheurs représentent 71 % du personnel. Il s'agit du taux le plus élevé de France métropolitaine. Dans le public, la part des chercheurs est moindre, un peu moins de 63 % (62 % en métropole).

Fort de ses deux pôles universitaires d'envergure nationale, l'Occitanie accueille 7 400 étudiants inscrits dans des écoles doctorales. Elle occupe la 3^e place loin derrière l'Île-de-France (28 000) et derrière Auvergne-Rhône-Alpes (9 700). Si les principales disciplines sont comme ailleurs les « Sciences de la société » et les « Sciences humaines et humanités », la région se démarque par un poids important des « Sciences agronomiques et écologiques » et des « Sciences de la terre et de l'univers, espace ».

Position de l'Occitanie au regard des autres régions de métropole

	Valeur	Rang
Dépense intérieure en R&D (2014)	5,6 Mds d'euros	3 ^e
dont privée	3,4 Mds d'euros	3 ^e
dont publique	2,2 Mds d'euros	2 ^e
Effort de recherche (2014)	3,7 % du PIB	1 ^{er}
Personnel de recherche (2014)	45 357 ETP	3 ^e
dont chercheurs	30 555 ETP	3 ^e
Doctorants (2015)	7 358	3 ^e
Pôles de compétitivité (2012)	14	1 ^{er}
dont principalement en Occitanie	7	3 ^e ex-aequo

Sources : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, DG CIS, Insee.

L'Occitanie est la région qui compte le plus de pôles de compétitivité : 14 sur les 71 en métropole. Parmi eux, 7 sont principalement implantés dans la région, ce qui place l'Occitanie à la 3^e place *ex aequo* avec les Hauts-de-France, derrière Auvergne-Rhône-Alpes (11 pôles) et Paca (9 pôles). Aerospace Valley, principalement situé en Occitanie, est le 3^e pôle de compétitivité français par le nombre d'entreprises membres et de salariés. La région abrite également des pôles à la pointe dans le domaine des biotechnologies et de la santé, comme Cancer-Bio-Santé ou Eurobiomed, en lien avec la présence de grandes entreprises dans le secteur de la pharmacie et de centres hospitaliers universitaires parmi les plus importants de province.

Sources : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, DG CIS, Insee

6. Un rôle majeur du chef-lieu de région dans le développement économique

En Occitanie, l'aire urbaine de Toulouse concentre à elle seule 27 % des emplois de la région. C'est 2,4 fois plus que Montpellier qui suit loin derrière, avec 11,2 % de l'emploi régional. Perpignan et Nîmes pèsent encore deux fois moins au regard de l'emploi régional, autour de 5 % (figure 1). L'aire urbaine de Toulouse occupe ainsi la 4^e place des grandes aires urbaines de plus de 100 000 emplois de province. Elle se situe loin derrière Marseille-Aix-en-Provence (36,4 % des emplois régionaux) et dans une moindre mesure Lyon (31,4 %), mais juste après Nantes (27,3 %) et nettement devant Bordeaux (22,2 %). En 30 ans, le poids de l'aire urbaine toulousaine dans l'emploi régional s'est fortement renforcé (+ 6,6 points contre + 3,3 points pour celle de Montpellier entre 1982 et 2013).

La sphère productive regroupe des activités produisant des biens majoritairement consommés hors de la zone et dont le marché est potentiellement mondial, ainsi que les activités de services principalement tournées vers les entreprises correspondantes. Les emplois de cette sphère sont encore plus concentrés en Occitanie : l'aire urbaine de Toulouse regroupe à elle seule 45,1 % de ces emplois dans la région, ce qui la place cette fois devant Lyon (41,9 %) et quasiment à égalité avec Marseille-Aix-en-Provence (45,2 %) en tête des chefs-lieux de région.

Les cadres des fonctions métropolitaines (fonctions de conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion et culture-loisirs) sont des emplois stratégiques qui permettent d'approcher le rayonnement et l'attractivité d'un territoire. Avec une part de 47,2 %, l'aire urbaine de Toulouse présente là encore une très forte concentration de ces emplois dans la région : Toulouse se situe encore dans le trio de tête des chefs-lieux de province, devançant à nouveau Lyon (45,0 %) et même Marseille-Aix-en-Provence (44,9 %), et toujours bien loin devant Bordeaux (35,5 %). Au sein de la région, ces emplois sont trois fois plus concentrés à Toulouse qu'à Montpellier.

Entre 1982 et 2013, l'aire urbaine de Toulouse connaît la plus forte croissance des emplois de cadres des fonctions métropolitaines sur l'ensemble des grandes aires urbaines de province de plus de 100 000 emplois. En 30 ans, la concentration de ces emplois dans l'aire toulousaine s'est en conséquence considérablement renforcée : elle s'est accrue de 15 points (32 % en 1982). Dans le même temps, la part de l'aire urbaine de Montpellier dans ces emplois stratégiques a progressé de plus de 3 points, passant de 12,8 % en 1982 à 16,3 % en 2013.

Parmi l'ensemble des fonctions métropolitaines, la conception-recherche constitue un levier majeur de la croissance et une des clés fondamentales de la compétitivité d'un territoire. Au regard de ces emplois, l'aire urbaine de Toulouse occupe de très loin le 1^{er} rang des chefs-lieux de province : elle concentre en effet presque les deux-tiers de ces emplois dans la région (62,3 %), c'est 15 points de plus que l'aire urbaine de Nantes, en deuxième position. Dans la région, Toulouse regroupe près de quatre fois plus d'emplois que Montpellier dans cette fonction (16,2 %).

Une très forte concentration de la conception-recherche dans l'aire urbaine de Toulouse Poids comparés des aires urbaines au sein de leur région d'appartenance

Région	Aires urbaines de plus de 100 000 emplois	Nombre d'emplois	Poids de l'aire urbaine dans sa région d'appartenance		
			Pour l'emploi total	Pour les cadres des fonctions métropolitaines	Dans la conception-recherche
Occitanie	Toulouse	584 000	27,0	47,2	62,3
	Montpellier	243 500	11,2	16,3	16,2
	Perpignan	109 600	5,1	3,3	1,1
	Nîmes	100 900	4,7	3,6	1,6
Auvergne-Rhône-Alpes	Lyon	994 300	31,4	45,0	42,4
	Grenoble	302 800	9,6	15,2	23,0
	Clermont-Ferrand	203 000	6,4	6,3	7,8
	Saint-Étienne	195 400	6,2	4,6	3,6
	Annecy	101 700	3,2	3,5	2,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Marseille - Aix-en-Provence	688 000	36,4	44,9	44,7
	Nice	392 800	20,8	25,3	30,4
	Toulon	216 100	11,4	8,4	7,8
	Avignon	185 800	9,8	7,4	4,4
Nouvelle Aquitaine	Bordeaux	513 600	22,2	35,5	39,7
	Bayonne (partie française)	116 600	5,0	5,0	3,7
	Limoges	114 400	4,9	4,6	4,1
	Poitiers	110 700	4,8	5,0	5,5
	Pau	103 100	4,4	6,2	9,0
Pays de la Loire	Nantes	412 000	27,3	44,9	46,9
	Angers	169 000	11,2	11,6	10,5
	Le Mans	139 100	9,2	8,8	8,2
Poids de l'ensemble des aires urbaines de plus de 100 000 emplois en province (hors aire urbaine de Paris)			48,1	65,0	68,6

Source : Insee, recensement de la population 2013, exploitation complémentaire

7. Des disparités multiples et plus marquées que dans les autres régions

Forte de 13 départements et d'une géographie contrastée (littoral, montagne, plaine), l'Occitanie présente de nombreuses disparités. Trois départements sont parmi les cinq les plus ruraux de France en 2013 (la Lozère, le Gers et le Lot), avec plus de deux tiers de population rurale (*figure 1*). Ils côtoient des départements comptant plus de deux tiers de population urbaine (la Haute-Garonne, l'Hérault et les Pyrénées-Orientales), avec en particulier deux grandes aires urbaines de plus de 210 000 emplois (Toulouse et Montpellier) sur les quatorze que compte la France. L'Occitanie est la région qui présente la plus forte dispersion avec Paca.

La population âgée est aussi inégalement répartie sur le territoire. Quatre départements comptent plus de 24 % de personnes de 65 ans ou plus en 2013 (le Lot, l'Aveyron, le Gers et les Hautes-Pyrénées) et figurent parmi les 10 plus âgés de France. À l'opposé la Haute-Garonne n'en compte que 15 %, et l'Hérault 19 %.

Le taux de chômage est bien plus contrasté en Occitanie que dans toutes les autres régions françaises (*figure 2*). Les zones d'emploi du littoral méditerranéen enregistrent toutes des taux de chômage supérieurs à 14 % en 2015 (sauf Montpellier à 13,4 %), avec le record de France pour Agde-Pézenas (18 %). A contrario les zones d'emploi du Massif central (Lozère, Rodez, Figeac, Villefranche-de-Rouergue) ainsi que celle d'Auch comptent moins de 9 % de chômeurs.

La région présente de fortes inégalités de niveaux de vie, avec un écart important entre riches et pauvres : le rapport interdécile est le 3^e de province après PACA et la Corse en 2013. La pauvreté est aussi inégalement répartie sur le territoire. Les quatre départements du littoral ont un taux de pauvreté compris entre 19,6 % et 21,4 % en 2013, ce qui les place parmi les 8 plus pauvres de France métropolitaine. La Haute-Garonne ne compte quant à elle que 12,4 % de personnes pauvres, devant les Hautes-Pyrénées à 14,3 %. Seule l'Île-de-France présente une dispersion plus forte du taux de pauvreté entre ses départements.

L'emploi prend des formes très différentes dans la région, avec des spécificités locales marquées. Les zones d'emplois plutôt rurales comptent beaucoup de non salariés (plus d'1 actif en emploi sur 4 en 2013 à Ganges, Limoux, Villefranche-de-Rouergue), avec souvent une proportion élevée d'agriculteurs. A contrario, les zones d'emploi contenant de grandes aires urbaines comptent surtout des salariés (87 % pour Toulouse, 85 % pour Montpellier et Bagnols-sur-Cèze). Les proportions de non salariés et d'agriculteurs présentent des extrêmes plus éloignées uniquement en Auvergne-Rhône-Alpes et en Bourgogne-France-Comté. À Montpellier (21 %) et surtout Toulouse (24 %), la proportion de cadres est à un niveau très élevé : Toulouse n'est dépassée en métropole que par Paris et Saclay. C'est une part bien supérieure à celle de la plupart des zones d'emploi de la région : seules 4 comptent plus de 12 % de cadres.

Figure 1 : part de la population urbaine par département de France métropolitaine en 2013

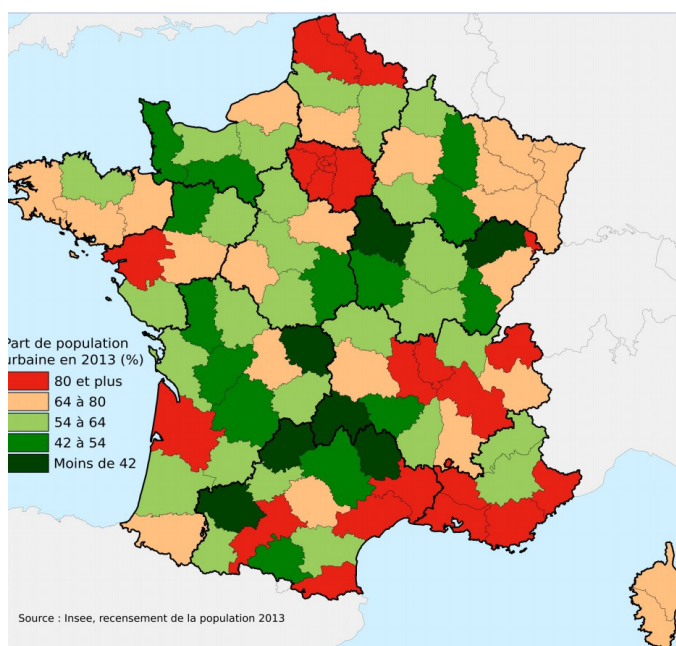
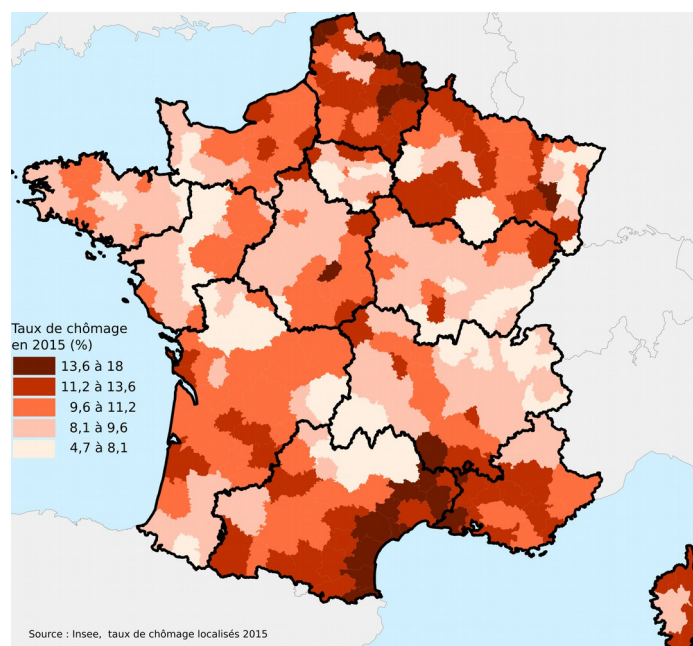


Figure 2 : taux de chômage par zone d'emploi de France métropolitaine en 2015



SERVICES DE L'ETAT EN REGION

Secrétariat général pour les affaires régionales

Marc CHAPPUIS

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/occitanie/>

Siège : Toulouse

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

Christophe LEROUGE

<http://occitanie.directe.gouv.fr/>

Siège : Toulouse

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Didier KRUGER

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/>

Siège : Toulouse

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Pascal AUGIER

<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/>

Siège : Toulouse

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

Pascal ETIENNE

<http://occitanie.drjscs.gouv.fr/>

Siège : Montpellier

Direction régionale des affaires culturelles

Laurent ROTURIER

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Occitanie>

Siège : Montpellier

Agence régionale de santé

Monique CAVALIER

<https://www.occitanie.ars.sante.fr/>

Siège : Montpellier

Rectorat de la région académique

Armande LE PELLEC MULLER

<http://www.ac-montpellier.fr/>

Siège : Montpellier

Rectorat de l'académie de Toulouse

Hélène BERNARD

<http://www.ac-toulouse.fr/>

Direction régionale des finances publiques

Jacques MARZIN

<https://www.impots.gouv.fr/portail/>

Siège : Toulouse

Institut national de la statistique et des études économiques

Jean-Philippe GROUTHIER

<https://www.insee.fr/fr/information/1302230>

Siège : Toulouse

Chambre régionale des comptes

André PEZZIARDI

<https://www.ccomptes.fr/>

Siège : Montpellier